

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des finances publiques**

### **Rapport**

Audition du Vérificateur général du Québec dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 40 – Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable

Procès-verbal de la séance du 2 juin 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 423-20090603

---

QUÉBEC

Séance du mardi 2 juin 2009

Mandat : Audition du Vérificateur général du Québec dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 40 – Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable (Ordre de l'Assemblée le 27 mai 2009)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président
  
- M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
- M. Bachand (Outremont), ministre des Finances
- M. Bernier (Montmorency)
- M. Billette (Huntingdon)
- M. Bonnardel (Shefford), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement économique et de finances publiques
- M. Dubourg (Viau)
- M<sup>me</sup> L'Écuyer (Pontiac)
- M. Legault (Rousseau), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie et de finances, en remplacement de M. Pelletier (Rimouski)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Ratthé (Blainville)

Témoin :

- M. Renaud Lachance, vérificateur général du Québec

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 07, M. Paquet (Laval-des-Rapides) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**AUDITION**

M. Renaud Lachance, vérificateur général du Québec

À 15 h 09, la Commission entend l'exposé de M. Lachance.

Il est convenu de permettre à M. Lachance de poursuivre son exposé même si les 10 minutes prévues à cet effet sont écoulées.

L'exposé se poursuit.

S'ensuit un échange entre la Commission et le témoin.

Avec la permission de M. le président, M. Lachance dépose le document coté CFP-50 (annexe II).

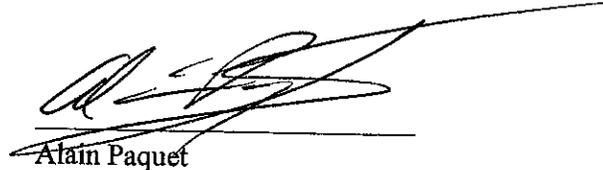
À 18 h 09, M. le président lève la séance et la Commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 2 juin 2009

**ANNEXE I**

**Ordre du jour**



COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Audition du Vérificateur général du Québec dans le cadre de  
l'étude du projet de loi n°40 –Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et  
diverses dispositions législatives concernant la mise en œuvre de la réforme comptable

Le mardi 2 juin 2009

Salle du Conseil législatif

**ORDRE DU JOUR**

15 h 00 M. RENAUD LACHANCE, vérificateur général du Québec

Accompagné de : M<sup>me</sup> Diane Bergeron, vérificatrice générale adjointe  
M<sup>me</sup> Julie Laflamme, chargée de projet  
M. Patrick Dubuc, directeur de vérification  
M<sup>me</sup> Lucie Pageau, directrice de vérification

18 h 00 *Ajournement*

CT/ag

Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2009

## **ANNEXE II**

### **Liste des documents déposés**

Liste des documents déposés

Vérificateur général du Québec. *Audience du vérificateur général, M. Renaud Lachance, devant les membres de la Commission des finances publiques lors de la séance publique relative au projet de loi no 40, Loi modifiant la Loi sur l'équilibre budgétaire et diverses dispositions législatives concernant la mise en oeuvre de la réforme comptable.* 2 juin 2009. 12 pages et annexes. Déposé le 2 juin 2009. CFP-50